« Les médias peuvent grandement contribuer à changer le regard des sociétés sur la migration » Mme Latifa Akharbach à l'atelier du Global Forum on Migration and Development, Skhirat, le 4 juillet 2019

04 juil 2019

« On doit porter un grand intérêt au traitement médiatique de la question migratoire car les sociétés sont appelées à changer de regard sur la migration et les médias peuvent grandement y contribuer » a déclaré en substance Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), lors de l'atelier thématique organisé les 4 et 5 juillet 2019 à Skhirat, par le *Global Forum on Migration and Development* (GFMD) et le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration sous le thème : « Discours sur la Migration : pour une communication fondée sur des données probantes ».

Mme Akharbach a également relevé à cet égard l'existence à l'échelle internationale, d'un grand

décalage entre la représentation médiatique du fait migratoire et la réalité de la migration sur le terrain. « En effet, a poursuivi la présidente de la HACA, les médias abordent généralement la question sous l'angle sensationnel et dramatique sans toujours se référer aux contextes et chiffres réels ; ils parlent d'une crise géopolitique majeure et d'une menace d'envahissement qui pèse sur les pays du Nord, alors que la mobilité humaine a toujours existé et que les données fournies par les organisations internationales compétentes montrent que la migration sud-sud est plus importante. ». Elle s'est également interrogée « s'il y a lieu de parler de crise, ne serait pas une crise de solidarité ? ».

Concernant le rôle des régulateurs-médias, Mme Akharbach a souligné leur préoccupation face à l'instrumentalisation du discours médiatique sur la migration par certaines mouvances politiques xénophobes et a attiré l'attention des participants sur l'impact des représentations médiatiques des migrants et des réfugiés sur la cohésion des sociétés et les valeurs du vivre-ensemble.

La prise en charge par la HACA de la question du traitement médiatique du fait migratoire est, a-t-elle précisé, encadrée par l'obligation du respect par les opérateurs audiovisuels d'une posture éthique concernant les contenus qu'ils diffusent. Elle se fait toujours dans le respect du principe de liberté éditoriale et du droit de tout opérateur à concevoir librement ses programmes. C'est dans ce cadre que la HACA a pris et rendu publiques plusieurs décisions et sanctions liées à la diffusion de propos discriminants sur la base de la race, des croyances ou de l'origine ou attentatoires à la dignité humaine.

Lors de cet atelier, le débat a été animé par des représentants des organisations onusiennes actives dans le domaine de la migration (Organisation Internationale pour les Migrations, le Haut-

Commissariat pour les Réfugiés…), des experts représentants des instituts à la renommée internationale comme *Pew Research Center*, ainsi que des acteurs associatifs marocains et étrangers. L'objectif principal de cette manifestation était de promouvoir les standards du traitement médiatique de la question migratoire à travers notamment l'utilisation de données probantes et vérifiées et le recours à des études et analyses basées sur l'expertise de terrain et la contextualisation.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B